

À l'attention de nos producteurs sous contrat de céréales, d'oléagineux et de spécialités en grandes cultures bio ainsi qu'à toute autre personne intéressée

Kleindietwil, février 2020

Situation actuelle du marché - Nos recommandations pour vos semis de printemps

Chères agricultrices et agriculteurs bio, chers partenaires,

Tous les milieux concernés sont maintenant conscients que la situation du marché des produits bio suisses a profondément évolué. Ce ne sont plus les consommateurs qui doivent attendre que les agriculteurs bio complètent l'offre insuffisante, mais plutôt le commerce et les consommateurs qui peinent à se procurer l'offre croissante des agriculteurs bio de Suisse. De notre point de vue, les principaux défis sont les suivants :

1. Le nombre d'exploitations bio et **la surface cultivée en bio augmentent**, ce qui est en soi très réjouissant ! Cependant, la décision de se reconvertir découle souvent d'une analyse de la situation de l'exploitation individuelle et moins du marché global.
2. Les ventes de produits bio augmentent également, ce qui est aussi très réjouissant. Toutefois, cette croissance repose pour une grande part sur la **vente de produits bio importés**. Les consommateurs se sont habitués à ne plus devoir payer leurs produits bio aussi cher ; le bio importé est même souvent meilleur marché que les produits suisses conventionnels ou IPS.
3. Nous enregistrons également un **chiffre d'affaires en hausse dans le commerce spécialisé bio**, grâce aux magasins de vente en vrac, actuellement très à la mode, et notre collaboration avec Biopartner. Cependant, les **grands distributeurs** et des points de vente supplémentaires sont indispensables pour écouler les volumes croissants de produits bio suisses. Or ceux-ci ne s'intéressent souvent aux produits bio suisses que si ces derniers sont peu coûteux et/ou très demandés et rares.
4. Les **discounters** peuvent être source d'espoirs mais aussi de déceptions : même les flocons d'avoine bio suisses, au prix raisonnable, ont déjà été retirés de l'assortiment de Lidl.
5. Les possibilités dont dispose **Bio Suisse** pour obliger les **preneurs de licence Bourgeon** à prendre en charge des marchandises suisses, comme les directives Bourgeon le prévoient, sont apparemment limitées. Si un commerçant subit trop de pression, il ne vend plus que du « bio sans Bourgeon », ce qui le libère de « l'obligation suisse ».

Il ne sert à rien de rester tête baissée. Au sein de Biofarm, nous nous efforçons d'exploiter au mieux cette situation. Nous voulons faire produire ce qui peut se vendre. Nous recherchons de **nouveaux acheteurs**, tant de produits Biofarm que de matières premières Bourgeon CH, ainsi que de nouveaux partenariats permettant d'obtenir des **synergies** dans la production, la transformation, le stockage et l'écoulement. **Nous élargissons ainsi la palette de cultures et de produits issus de l'agriculture biologique suisse.**

Nous essayons aussi parfois de douloureux revers, par exemple avec la transformation des graines de tournesol, dont 50 tonnes n'ont pas pu être décortiquées pour obtenir un produit commercialisable. Cela vaut aussi pour les plus de 300 tonnes de millet en stock que nous pensions prises en charge par Coop mais dont l'écoulement n'était pas clair. Notre activité de commerçant comporte une part de risque ; c'est inévitable, en particulier quand on ne vit pas principalement de la vente de marchandises conventionnelles.

Heureusement, de nouvelles opportunités d'écoulement et de collaborations se présentent aussi occasionnellement et nous souhaitons vous en informer dans les pages qui suivent. Toutefois, nous ne pouvons pas cacher non plus que la production doit être limitée pour certaines cultures.

Contrat : renvoyer le contrat ou adapter le contrat existant si cela n'est pas déjà fait.

Le présent courrier comprend le **contrat** à nous retourner au plus vite **si cela n'est pas encore fait**. Vous avez des doutes concernant votre contrat ? N'hésitez pas à nous solliciter ☎ 062 957 80 60.

Si vous souhaitez produire des **cultures supplémentaires** ou prévoyez une **modification**, veuillez également nous contacter. Nous actualiserons avec vous le contrat existant.

Merci également de nous informer si vous devez abandonner une culture pour laquelle vous aviez déjà conclu un contrat avec nous.

La situation du marché et de la production des différentes cultures (état à fin janvier 2020) est présentée ci-après :

Céréales :

Avoine alimentaire : si cela n'est pas déjà fait, annoncez-nous votre surface d'avoine d'automne. Nous avons encore quelques surfaces d'avoine de printemps à attribuer ; nous les proposons en priorité aux producteurs prêts à renoncer à une culture « établie » (par exemple le millet ou le lin).

Blé de printemps : si un semis d'automne a échoué et qu'un blé est compatible avec la rotation, le blé de printemps (panifiable) offre une alternative économiquement intéressante s'il est bien conduit. De plus, c'est une culture pour laquelle nous concluons de contrats. La nouvelle variété Diavel est désormais disponible en qualité bio. Elle fournit des rendements meilleurs que Fiorina et présente aussi de meilleures résistances. Le blé de printemps se sème en février ou en mars et affiche de bons taux de protéines.

Amidonner et engrain : si ces deux anciennes variétés n'ont pas pu être semées en automne, nous déconseillons les semis de printemps, particulièrement pour l'amidonner : les rendements sont en principe moins bons – et nous disposons de stocks de la récolte 19. Nous recommandons de semer plutôt du blé ou de l'avoine de printemps.

Millet : nous avons déjà demandé à nos producteurs actuels de **diminuer la production**. Comme déjà mentionné, les stocks sont très importants. Nous devons même réduire plus fortement les surfaces... Par ailleurs, il est à prévoir que le paiement du millet de la récolte 2020 dépendra des possibilités de commercialisation. Nous n'envisageons pas une baisse du prix au producteur, mais si une partie de la récolte doit être vendue en tant que fourrage, il en résultera un prix mixte qui se situera en dessous de Fr. 155.--/dt.

Il n'est pas certain que les moulins soutiennent la commercialisation de quantités plus importantes de millet pour l'affouragement. C'est pourquoi nous espérons ne pas devoir réduire à nouveau fortement la production en 2021.

C'est bien sûr fort dommage pour cette culture « compatible avec le changement climatique » et donc aussi économiquement intéressante. Nous cherchons à améliorer la situation mais cela n'est pas simple car certains centres collecteurs Landi prennent aussi en charge du millet pour fenaco, ce qui rend impossible la gestion des quantités.

Si vous avez déjà conclu un contrat pour du millet mais que vous avez la possibilité d'y renoncer pour une autre culture, nous sommes ouverts à une modification. Les alternatives que nous entrevoyons sont le soja fourrager, éventuellement le maïs fourrager (à clarifier avec un moulin pour ces deux cultures), le tournesol (voir ci-après) ou, en quantités limitées et dans la région BE-FR, le sarrasin.

Perspectives pour les semis des céréales d'automne en 2020 : la recommandation émise lors des semis 2018 de passer de l'épeautre au seigle ayant été presque trop bien suivie, nous avons dû annoncer des quantités de seigle invendues au pool de Bio Suisse. Nous recommandons de cultiver à nouveau plus d'épeautre dans les régions classiques pour cette céréale. Les producteurs ayant toujours cultivé de l'épeautre ou du seigle peuvent aussi continuer ainsi.

Oléagineux :

Tournesol pour la production d'huile et tournesol à décortiquer : la surface de tournesol cultivé pour la production d'huile ne peut pas être grandement augmentée ; notre nouveau client ne veut que de la qualité bio UE. Toutefois, comme nous n'avons pas pu décortiquer une partie de notre stock de tournesol, nous devons aussi produire du tournesol à décortiquer en 2020, contrairement à ce que nous avons précédemment recommandé. Nous avons l'opportunité de livrer ces graines à Coop en tant que nouveau produit et nous devons saisir cette chance. Cela fait augmenter la surface cultivée globale. Il est donc possible de produire du tournesol destiné à la production d'huile et du tournesol à décortiquer ; nous attribuons les quantités en priorité aux producteurs de tournesol existants et à ceux qui abandonnent le millet.

Cette année, nous prenons à nouveau en charge un faible volume de tournesol HO.

Lin : comme déjà indiqué dans notre courrier d'août 2019, nous devons restreindre la production de lin. Les offres que nous avons adressées aux grands distributeurs afin d'augmenter les quantités écoulées se sont révélées jusqu'ici infructueuses, probablement à cause du prix. Nos stocks couvrent actuellement les besoins actuels pour deux ans. C'est pourquoi nous nous voyons contraints de réduire la production de lin à un minimum. Cela signifie que nous ne souhaitons permettre la production qu'aux producteurs actuels qui ont besoin de 50 a de culture fleurie pour les contributions à la qualité du paysage.

Chanvre : les ventes de notre huile de chanvre et des autres produits à base de chanvre (graines, farine) sont plutôt modestes, mais cela ne doit pas être interprété comme un mauvais signe car les produits n'ont été introduits sur le marché qu'il y a six mois. Produire à grande échelle serait cependant trop risqué. De plus, la prise en charge des récoltes de chanvre est quelque peu incertaine dans de nombreuses régions. Qui sèche ces faibles quantités ? Nous coopérons avec différents partenaires en Suisse Romande pour le séchage de récoltes spéciales. Les producteurs pouvant sécher eux-mêmes ou disposant d'une solution convenable pour le séchage peuvent conclure un contrat avec nous.

Perspectives pour la production de colza, semis 2020 – récolte 2021 : au vu de la situation du marché et des capacités de production, de nouveaux producteurs de colza bio seront prochainement bienvenus. Nous restons vigilants. Merci de nous signaler votre éventuel intérêt.

Légumineuses, quinoa, sarrasin

Lentilles : la production et la demande de cette légumineuse évoluent de manière réjouissante. Si tout se passe bien, nous pourrions même livrer des lentilles bio brunes et vertes à Coop. Toutefois, la surface cultivée est attribuée aux producteurs qui ont déjà cultivé de la lentille ou qui ont déjà manifesté de l'intérêt pour cette culture.

Les lentilles sont généralement cultivées en association avec de la caméline car elles ont besoin de cette dernière comme tuteur. De plus, un partenaire est nécessaire pour concurrencer les adventices. Cependant, il existe déjà suffisamment de stocks de caméline bio au niveau suisse si bien qu'on ne sait pas encore si les récoltes de caméline pourront être prises en charge ni à quel prix. L'objectif est toutefois d'obtenir un bon rendement en lentilles.

Haricots : cultivés encore à petite échelle l'an passé, nos haricots noirs ont suscité un vif intérêt dans le commerce spécialisé bio. Nous souhaiterions étendre un peu la production mais certaines variétés de haricots (Borlotti, haricots rouges) nécessitent des machines de récoltes spéciales qui ne sont pas disponibles partout. Une coopération avec Hilcona est en vue et nous allons contacter des producteurs qui pourraient entrer en ligne de compte.

Les haricots font aussi partie d'un projet CGCB (Contributions pour les Grandes Cultures Bourgeon). Nous y étudions entre autres la possibilité de produire du maïs en association avec des haricots d'Espagne. Les premiers résultats étaient mauvais à cause d'un automne humide. Cette culture jouit toutefois d'une certaine tradition en Autriche. Pourquoi pas aussi chez nous ?

Pois chiches : cette culture originaire du bassin méditerranéen peut aussi être produite chez nous mais avec quelques risques qui dépendent de la variété et des conditions météorologiques. Les producteurs se trouvant dans une région sèche devraient faire un essai car les pois chiches sont très demandés ! Ici aussi, il faut assurer le séchage après la récolte.

Quinoa : ces dernières années, nous nous sommes fortement engagés en faveur de la production de cette pseudo-céréale sud-américaine. Sa culture est toutefois très risquée, notamment à cause des conditions météorologiques. Il faut des parcelles avec une faible pression des adventices, une bonne fumure, un semis exact et superficiel avec un interligne étroit (max. 25 cm), si possible avec un semoir à légumes, la possibilité de pouvoir sarcler ainsi et, comme mentionné, des conditions météorologiques favorables. Concernant la situation du marché : IP-Suisse suspend la production de quinoa IPS cette année en raison d'un blocage au niveau de l'écoulement et des stocks. Fort heureusement, la situation n'est pas si grave chez nous.

Sarrasin : peu exigeante, cette polygonacée serait une culture bio idéale. Cependant, la farine et les graines, que nous sommes désormais capable de décortiquer, ne sont pas encore assez connues. Par conséquent, seule une faible surface cultivée est nécessaire. En collaboration avec le Moulin Rytz, les variétés de sarrasin russes (Drushina et Deviadka; disponibles auprès de Sativa, Rytz, OH), décorticables, seront prises en charge à Flamatt FR.

Une mise en place en tant que deuxième culture est problématique car la récolte tombe en même temps que celle du maïs. Semez donc en mai.

Collaborer avec des centres collecteurs ou sécher soi-même ?

Nous vous rendons régulièrement attentifs à la nécessité de **sécher rapidement votre récolte après le battage** de vos grandes cultures spéciales, mais les grands centres collecteurs manquent souvent de capacités pour cela. Nous devons donc souvent nous tourner vers des partenaires agriculteurs pour pouvoir sécher rapidement ces produits. Nous pouvons volontiers vous citer de bons exemples si vous souhaitez vous équiper pour le séchage de grandes cultures spéciales. Et informez-nous si vous êtes en mesure de sécher pour vous-même ou des tiers ! Merci d'avance.

La promotion des produits alimentaires bio commence sur votre champ !

Hier wachsen **Bio-Sonnenblumen**

Sonnenblumen werden, je nach Sorte, für ihr mildes Öl oder für ihre nussigen Kerne in sonnigen Lagen angebaut. Denn nicht nur Vögel und Insekten lieben sie. Das Schälen und das Reinigen ihrer Kerne ist mit hohem Aufwand verbunden.



Die aromatischen Sonnenblumenkerne bieten wertvolle Inhaltsstoffe. Fein sind diese Kraftpakete zum Knabbern, in Backwaren, im Müesli oder geröstet über den Salat gestreut. Biofarm-Sonnenblumenöl gibt es als mildes Salatöl oder als vielseitig verwendbares Bratöl.

Dieses Feld pflegt:

**Muster Max
Musterstrasse 1
0000 Musterhausen**

Biofarm-Produkte sind in Bio-, Hof- und Reformläden erhältlich.
www.biofarm.ch

Biofarm Genossenschaft
Beim Bahnhof | CH-4936 Kleindietwil
T +41 62 957 80 50
F +41 62 957 80 59

L'année passée, nous avons offert la possibilité à nos producteurs suisses-allemands de faire la promotion de nos cultures et produits bio au moyen de panneaux informatifs à installer en bordure de champ. Plus de 160 panneaux ont été envoyés aux producteurs, que ces derniers ont fixé sur un poteau et placé dans les champs concernés.

Nous souhaitons aussi proposer ces panneaux en français à nos producteurs romands, en principe pour toutes les cultures sous contrat. Un projet a été déposé auprès de Bio Suisse. Selon le soutien financier octroyé par Bio Suisse, nous pourrions satisfaire toutes les commandes ou juste une partie. La décision n'est pas encore connue mais nous sommes confiants.

Le panneau de de l'an passé sur le tournesol se trouve ci-contre; cette année, le Bourgeon suisse y figurera aussi.

Votre champ se trouve-t-il dans une zone très fréquentée ? Si c'est le cas, vous pouvez commander **gratuitement** un ou plusieurs panneau(x) A3 au moyen du bulletin joint.

Les passants devraient pouvoir savoir qui exploite le champ. C'est pourquoi les panneaux sont personnalisés et mentionnent votre adresse.

Nous vous souhaitons plein succès dans vos semis de printemps et une année 2020 très fructueuse !
Nous vous remercions pour la bonne collaboration et le soin apporté à vos cultures.

Avec nos cordiales salutations
Votre coopérative Biofarm

Hans-Ulrich Held
Président

held@biofarm.ch

Hans-Georg Kessler
Responsable division. agric.,
oléagineux, grandes cult. spéciales
062 957 80 53
kessler@biofarm.ch

Hansueli Brassel
céréales, millet, quinoa
062 957 80 52
brassel@biofarm.ch

Annexes :

- Contrat de production Biofarm céréales, oléagineux, spécialités en grandes cultures 2020
- Flyer Biofarm 2020 avec programme de vulgarisation
- Bulletin de commande pour les panneaux informatifs
- Enveloppe-réponse